



**5ème GRAND PRIX JEUNES
GOLF ILE D'OR – NANTES
20 ET 21 AOUT 2020 (nouvelles dates)**

Épreuve comptant pour le mérite national jeune

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront être **en règle sur la question médicale** (certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou questionnaire de santé de prolongation) **et avoir acquitté le droit de jeu fédéral de 2020** (sauf pour la Catégorie U10).

QUOTAS ET CATÉGORIES prédéfinis mais non exhaustifs :

CATEGORIE	Années de naissance	Nbre de participants		Nbre total
		Garçons	Filles	
MINIMES	2004 – 2005	18	6	24
BENJAMINS	2006 - 2007	33	15	48
U12 (2 x 18 trous)	2008 - 2009	39	9	48
U10 (2 x 18 trous)	2010 - ...	22	11	33
U10 (2 x 9 trous)	2010 - ...			
Nombre total :		112	41	153

Dont 12 « **wild cards** » fédérales flottantes...communiquées après la clôture.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions **le 6 aout 2020**.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste des inscrits sera publiée à partir du **10 aout 2020** au soir sur le site du golf (www.golfdenantesiledor.com)

L'entraînement gratuit est prévu **le mercredi 19 aout 2020** exclusivement sur réservation.

FORMULE

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

U10 Strokeford / 1^{ère} série : 36 trous / 18 trous par jour ou 2^{ème} série : 18 trous / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

CATEGORIE	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
MINIMES	Blanches	5933	Bleues	4988
BENJAMINS	Jaunes	5565	Rouges	4784
U12	Gris	4949	Violettes	4323
U10	Violettes	4323	Violettes	4323
U10 (du 1 au 9)	Violettes	2169	Violettes	2169



Départage U16, U14, U12, U10 (parcours 2 x fois 18 trous) : En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 18, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 18 pour recommencer la séquence.

Départage U10 (parcours 2 x fois 9 trous du 1 au 9) : En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans la catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 9, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 8 et puis, si égalité, et sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 9 pour recommencer la séquence.

Départs : Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories en respectant l'ordre des index.
Les horaires seront communiqués à partir du mardi 18 août 2020 à 12h00.
Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera par catégorie dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

REGLES SPECIFIQUES DE L'EPREUVE

Épreuve « **non-fumeur** » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Les chariots électriques et l'utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Accompagnateurs : Lors de chaque épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : Les cadets ne sont pas autorisés. Pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite.

PRIX

Un prix est offert aux trois premiers scores "Brut" de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITÉ

Directeur sportif PGA,
Président de l'AS,
Représentant des arbitres,
Conseiller Technique Fédéral, Ligue,
Assistant, OEC,

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit avant **le 6 août 2020** à :

GOLF Ile d'Or - NANTES
Le Cellier - La Varenne
BP 90410
49270 L'OREE D'ANJOU

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixé à 30 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS) pour le U16, U14, U12, ou U10 surclassé, et fixé à 15 € (10 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS) pour le U10, chèque à l'ordre de la société DORELLE.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 18 août 2020. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.



**5ème GRAND PRIX JEUNES
ILE D'OR – NANTES
20 ET 21 AOUT 2020 (nouvelles dates)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION
U16/U14/U12/U10**

NOM : PRENOM :

N°LICENCE : CLUB :

FILLE : ☐ GARCON : ☐

INDEX : EMAIL :

ADRESSE :

N° DE TEL : N° PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

Droit d'inscription (dont parcours d'entraînement) :

☐	U 16 :	30 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
☐	U 14 :	30 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
☐	U 12 :	30 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
☐	U 10 (surclassé U12) :	30 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
☐	U 10 (2 x 18 trous) :	15 € (10 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
☐	U 10 (2 x 9 trous) :	15 € (10 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)

Règlement par chèque à l'ordre de la société DORELLE

Date limite le 6 aout 2020

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

GOLF Ile d'Or - NANTES
Le Cellier – La Varenne
BP 90410
49270 OREE D'ANJOU